

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DE LA COMMUNE DE BAIXAS

Nombre d'Administrateurs
en exercice 13
présents 9
votants 12

Délibération N° 003/2026

**OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT « ANIM & MOI : BIEN VIVRE MA RETRAITE »
AVEC L'UFCV.**

L'An Deux Mille Vingt Six : le 03 février à 17h00

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la Commune de BAIXAS s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de M. Gilles FOXONET, Président.

Date de convocation du Conseil d'Administration : le 28 janvier 2026

PRÉSENTS : M. Gilles FOXONET - M. Fabien CASTANO – Mme Stéphanie VIDAL - Mme Valérie FRANCO - Mme Virginie POLLET - M. Richard BAZIAN – Mme Marie-Christine BUON – Mme Danielle DRILLES – M. Rachid HASSANI

ABSENTS AYANT VOTE PAR PROCURATION : Mme Audrey PIQUÉ donne procuration à Mme Stéphanie VIDAL - Mme Mauricette SOL donne procuration à Mme Virginie POLLET – Mme Nathalie FOXONET donne procuration à Mme Danielle DRILLES

ABSENT EXCUSÉ : Mme Marie-Line GOT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Stéphanie VIDAL

L'UFCV organise des ateliers à l'attention des plus de 60 ans et en accord avec le CCAS, s'engage à mettre en place l'atelier « bien vivre ma retraite ». C'est un cycle de 12 ateliers hebdomadaires, qui s'inscrit dans l'objectif de créer du lien social, autour d'activités en tous genres : art, activité physique, atelier bien-être, jeux de mémoire, etc. pour un groupe de 12 personnes maximum.

Le CCAS devra promouvoir et informer le public sur cette action.

Le planning des ateliers est prévu du 14 avril 2026 au 30 juin 2026, une séance par semaine, tous les mardis matin, de 10h à 12h.

Le CCAS s'engagera à assurer la mise à disposition d'une salle.

Pour ce faire, il convient de signer la convention de partenariat « Anim & Moi : bien vivre ma retraite » avec l'UFCV.

Ce programme est financé par la conférence des financeurs de la perte d'autonomie des Pyrénées-Orientales. Si ce financement devait ne pas être accordé, alors cette convention deviendrait automatiquement caduque.

Date de transmission de l'acte: 16/02/2026

Date de reception de l'AR: 16/02/2026

066-216600148-DECCAS_003_2026-DE
A G E D I

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

OUI l'exposé de Mme Stéphanie VIDAL, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention de partenariat « Anim & moi : bien vivre ma retraite » avec l'UFCV, telle que jointe en annexe.

AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite convention et tout document utile en la matière.

AINSI fait et délibéré à Baixas, les Jours, Mois et An que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

En Mairie, le 03 février 2026

Le Président,

Gilles FOXONET



Date de transmission de l'acte: 16/02/2026
Date de reception de l'AR: 16/02/2026

066-216600148-DECCAS_003_2026-DE
A G E D I